



Iconographe

Appellations voisines : Photothécaire, Documentaliste spécialisé



CONTEXTE DE TRAVAIL

L'iconographe réalise la plupart de ses recherches sur des supports numériques mais peut être amené à se déplacer ponctuellement (bibliothèque, collectionneur...). En interne, il travaille sous l'autorité de l'éditeur, du directeur artistique ou éditorial et est en lien avec les graphistes. En externe, il travaille en relation avec les détenteurs de fonds photographiques, les agences photographiques, les photographes indépendants, les bibliothèques, les musées, les autres services iconographiques extérieurs et les ayants droit.



MISSIONS

L'iconographe recherche et choisit les images (photographies, dessins, peintures...) qui illustreront un beau livre, un ouvrage scolaire, une couverture de roman, etc. en tenant compte du sens du texte, des attentes de l'éditeur et de l'auteur et du budget. En particulier, il :

- Assure la recherche des illustrations fixes ou animées ;
- Gère un fonds d'images fixes ou animées ;
- Contrôle l'utilisation des images faites par la maison d'édition, notamment du point de vue du droit ;
- Assure un suivi technique et juridique : règlement des droits d'image et d'auteurs ;
- Garantit la qualité des illustrations d'un point de vue technique.



DÉCLINAISONS HIÉRARCHIQUES

En fonction des organisations, il peut exister un responsable iconographe supervisant les missions des iconographes de la maison d'édition.



VARIABILITÉ

Les missions varient selon la taille, l'organisation de la structure, le périmètre des activités et le niveau de responsabilités. Il peut :

- Administrer la base de données des illustrations ;
- Effectuer la recherche documentaire liée à la réalisation d'ouvrages ;
- Négocier les prix d'achats des droits d'image avec les ayants droits ;
- Gérer les situations avec les ayants droit lorsqu'une question juridique se présente au sujet de l'image ou des droits ;
- Travailler avec le service juridique pour la gestion des enjeux liés à l'utilisation des images ;
- Manager l'équipe d'iconographes.



Iconographe

Appellations voisines : Photothécaire, Documentaliste spécialisé



COMPÉTENCES REQUISES

Compétences métiers :

- Posséder un sens esthétique pour justifier des choix d'illustrations
- Comprendre et évaluer les besoins des éditeurs / auteurs afin de proposer une solution documentaire adaptée
- Rechercher des illustrations fixes ou animées dans des bases ou sources adaptées
- Construire, organiser et enrichir une base de données documentaire
- Constituer et enrichir un fonds photographique et étoffer son carnet d'adresses de fournisseurs
- Assurer une veille créative et technologique
- Comprendre les usages, limites et enjeux légaux de l'IA/IAG dans le traitement et la génération d'images

Connaissances :

- Chaîne de production éditoriale
- Droit d'auteur, droit de la propriété intellectuelle
- Sources iconographiques du secteur
- Techniques de recherche iconographique
- Procédés photographiques et graphiques (qualité des images, taille, résolution)
- Logiciels d'archivage d'image
- Logiciels d'art graphique (papier et numérique)

Compétences relationnelles :

- Travailler avec une équipe pluridisciplinaire
- Développer et entretenir un réseau professionnel



ACCÈS AU MÉTIER

Formation :

Le métier d'iconographe est accessible à partir d'une formation de niveau Bac +2 jusqu'à Bac+5 ou équivalent, dans les secteurs de l'édition, de l'art, de la communication et de la documentation.

Expérience :

Le métier d'iconographe est accessible sans expérience particulière.



PASSERELLES MÉTIERS

- Par expérience : **Photographe, documentaliste multimédia**
- Par la formation : **Graphiste, infographiste**
- Par la reconversion : **Éditeur de livres**